



# FEMMES ET SPORT

## À QUAND L'ÉGALITÉ ?

18 décembre 2017  
Université Paris Diderot

**Sport and  
Citizenship**  
Sport serving society



**Sport et  
Citoyenneté**  
Le Sport au service de la société

université  
**PARIS  
DIDEROT**  
PARIS 7

**U-SPC**  
Université Sorbonne  
Paris Cité

**FONDATION  
CHANEL**

# REMERCIEMENTS

Le Think tank *Sport et Citoyenneté* souhaite remercier l'ensemble des intervenants qui ont participé à ce colloque, ainsi que tous les partenaires de cette journée.



## Nos partenaires médias



## Ils nous ont accompagnés



# TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b>	2
<b>CONTEXTE</b>	4
<b>PROTOCOLE D'OUVERTURE</b>	5
<b>Anne Kupiec</b> , <i>Vice-présidente, Enseignante-Chercheuse, Directrice du Pôle Égalité Femmes-Hommes, Université Paris Diderot</i>	5
<b>Thierry Barrière</b> , <i>Enseignant d'EPS, Directeur du service des sports, Université Paris Diderot</i>	5
<b>Miren Bengoa</b> , <i>Déleguée générale, Fondation d'entreprise Chanel</i>	6
<b>Pierre Rabadan</b> , <i>Conseiller aux Sports de la Maire de Paris,</i>	6
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>	7
<b>Marie-Cécile Naves</b> , <i>Vice-Présidente du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	7
<b>TABLE-RONDE 1 - Le sport, de l'enfance à l'âge adulte : sortir des clichés essentialistes et des stéréotypes de genre pour ouvrir le champ des possibles</b>	8
<b>Carine Guérandel</b> , <i>Maître de conférences en Sociologie, Université de Lille, Laboratoire CeRIES</i>	8
<b>Rose-Marie Repond</b> , <i>Conseillère scientifique Université de Berne pour les sciences appliquées, Haute Ecole de Sport de Macolin Ancienne présidente d'EUPEA</i>	9
<b>Sandy Montañola</b> , <i>Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université de Rennes, Laboratoire Arènes</i>	9
<b>Nicolas Delorme</b> , <i>Maître de conférences en STAPS, Université de Bordeaux, Membre du Comité Scientifique du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	10
<b>Discussion avec la salle</b>	10
<b>Bonne pratique - Marine Renard</b> , <i>Cheffe de projet, Fédération Nationale des CIDFF - Projet TouteSport</i>	11
<b>TABLE-RONDE 2 - Lutter contre les discriminations et promouvoir l'accès des femmes aux métiers et aux responsabilités dans le sport</b>	12
<b>Gaëlle Sempé-Huard</b> , <i>Maître de conférences en Sociologie et STAPS, Université de Rennes, Laboratoire VIPS2, Membre du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	12
<b>Loïc Szerdahelyi</b> , <i>Maître de conférences en Sciences de l'éducation, IREDU, ESPE de Dijon</i>	13
<b>Cyrille Rougier</b> , <i>Chargé d'études économiques, Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES)</i>	14
<b>Discussion avec la salle</b>	14
<b>Bonne pratique - Rosemay Paul-Chopin</b> , <i>Responsable COMM &amp; INFO Ligue de l'enseignement - Projet Toutes Sportives</i>	15
<b>Tribune libre - Clotilde Talleu</b> , <i>Responsable de projets, Accord Partiel Élargi sur le Sport, Conseil de l'Europe</i>	16
<b>SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET TRIBUNE LIBRE</b>	17
<b>Marie-Cécile Naves</b> , <i>Vice-Présidente du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	17
<b>François Saltiel</b> , <i>Journaliste, Ambassadeur TEDx Champs Élysées Women</i>	17
<b>TABLE-RONDE 3 - Le sport au coeur de l'éducation</b>	18
<b>André Canvel</b> , <i>Inspecteur Général de l'Éducation Nationale</i>	18
<b>Véronique Moreira</b> , <i>Présidente de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) Vice-présidente du CNOISF</i>	19
<b>Christophe Luczak</b> , <i>Directeur National Adjoint de l'Union Nationale de Sport Scolaire (UNSS)</i>	20
<b>Jean-François Sautereau</b> , <i>Président de la Fédération Française de Sport Universitaire (FFSU)</i>	21
<b>Intervention - Elisa Ferantia</b> , <i>Licenciée UNSS, « Jeune Dirigeante » (programme Jeunes Officiels UNSS)</i>	21
<b>Intervention - Charlotte Brooner</b> , <i>Étudiante en STAPS, Chargée de mission pour l'Association nationale des étudiants de STAPS (ANESTAPS)</i>	22
<b>Bonne pratique - Michaël Mamodhoussen</b> , <i>Référent à la Fondation PSG - Projet "L'Ecole Rouge et Bleu"</i>	22
<b>TABLE-RONDE 4 - Le sport vecteur de leadership pour les femmes, pour construire une société plus égalitaire</b>	23
<b>Introduction - Pierre-Emmanuel Davin</b> , <i>Directeur Général de Nielsen Sports France</i>	23
<b>Nathalie Iannetta-Sabattier</b> , <i>Conseillère en chef auprès du président de l'UEFA, Membre du Conseil d'administration du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	24
<b>Jérôme Papin</b> , <i>Directeur Délégué, Responsable de l'antenne Eurosport France</i>	24
<b>Béatrice Palierne</b> , <i>Directrice Technique Nationale Adjointe de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), en charge du développement</i>	25
<b>Marie Barsacq</b> , <i>Directrice Impact et Héritage, Comité de candidature Paris 2024, Membre du Conseil d'administration du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	26
<b>Laëtitia Martinez</b> , <i>Vice-présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté en charge des questions de Sport, de Citoyenneté et d'Égalité.</i>	26
<b>Amel Bouzoura</b> , <i>Responsable « Engagement Sport » FDJ. Membre du Conseil d'administration du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	27
<b>Échanges avec la salle</b>	28
<b>Tribune libre</b>	29
<b>Nathalie Dechy</b> , <i>Ancienne joueuse de tennis, Membre du Conseil d'administration du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	29
<b>Julian Jappert</b> , <i>Directeur du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	30
<b>CONCLUSION</b>	31
<b>Alexandre Miguel Mestre</b> , <i>Avocat, Ancien Secrétaire d'État portugais à la Jeunesse et aux Sports, Membre du Conseil d'administration du Think tank Sport et Citoyenneté</i>	31
<b>IDÉES MARQUANTES ET RECOMMANDATIONS</b>	32

# CONTEXTE

---

Le rapport des femmes aux activités physiques ou sportives évolue : si le nombre et la part de licences féminines augmentent dans les fédérations et les clubs, les enquêtes nationales démontrent néanmoins que le niveau d'activité physique global de la population diminue, avec une tendance plus marquée pour les femmes. Or, les bénéfices sur la santé d'une pratique régulière et adaptée ont été mis en évidence par un grand nombre d'études internationales. Du reste, la prescription médicale d'activités physiques et sportives pour certains publics est incluse dans la loi de modernisation de notre système de santé de 2016. Chez les jeunes, les bienfaits en termes de cohésion et d'insertion sociale, mais aussi de promotion de l'égalité et de la mixité filles-garçons sont également immenses, dans le cadre scolaire et universitaire comme en dehors.

De fortes inégalités de pratique demeurent entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre classes sociales, qui se mettent en place dès l'adolescence, voire dès l'enfance. Une répartition encore très imparfaite des infrastructures et des équipements sur le territoire français, l'inadaptation de l'espace public urbain ou périurbain, l'accès difficile à l'information, la question du temps quotidien contraint, ainsi que la persistance de représentations – familiales, médiatiques et professionnelles – fortement genrées du sport de haut niveau nuisant à la prise d'exemple chez les jeunes filles, constituent les principaux facteurs de ces inégalités. De plus, en matière d'encadrement, de métiers et de ressources humaines, le sport est confronté aux mêmes difficultés de parité et de mixité que les autres sphères professionnelles et de loisir.

À partir de travaux de sciences sociales et de benchmarks européens, le colloque s'est penché sur les aspects explicatifs des inégalités femmes-hommes dans le sport. Il a aussi proposé des pistes de politiques publiques à mettre en œuvre pour les combattre et améliorer la mixité des pratiques sportives dès la jeunesse, la gouvernance des organisations sportives et l'accès aux responsabilités dans le sport d'une manière générale. Des chercheurs(se)s, des acteur(trice)s de terrain et des personnalités ont été invités à intervenir lors de ce colloque. Ces questionnements, qui impliquent à la fois le secteur sportif, le champ de la recherche et celui des politiques publiques, et qui se posent avec une acuité particulière dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris, ont vocation à enrichir et à ouvrir les réflexions sur l'égalité entre les femmes et les hommes en démocratie.

# PROTOCOLE D'OUVERTURE



## Anne Kupiec

Vice-présidente  
Enseignante-Chercheure  
Directrice du Pôle Égalité Femmes-Hommes  
Université Paris Diderot

La question de l'égalité est apparue très tôt à l'Université Paris Diderot (années 1970), sous l'impulsion d'enseignantes-chercheuses. L'université a joué un rôle pionnier dans la reconnaissance de ces thématiques. En 2010, appuyé par la volonté du président de l'époque, a été créé un véritable service dédié à l'égalité femmes-hommes : le Pôle Égalité Femmes-Hommes (PEFH). Il est doté de ressources humaines et financières et a pour mission de sensibiliser à l'égalité femmes-hommes dans le cadre de l'université. Ses actions visent donc les étudiant(e)s, les enseignant(e)s, le personnel administratif, etc.

Aujourd'hui, force est de constater que l'égalité n'est pas encore atteinte, qu'elle concerne les étudiant(e)s ou les personnels. C'est pourquoi l'Université Paris Diderot a enrichi en mai 2017 son Plan d'action en la matière, décliné aujourd'hui autour de 36 mesures. Cette nouvelle politique permet au PEFH de mieux peser sur ces questions, en faisant de l'égalité entre les femmes et les hommes un sujet transversal au sein de l'université. Le service des sports s'inscrit pleinement dans cette orientation générale, qui touche l'ensemble des directions de l'université.



## Thierry Barrière

Enseignant d'EPS  
Directeur du service des sports  
Université Paris Diderot

Le développement de la pratique sportive pour toutes et tous est notre objectif. Au-delà des aspects théoriques, il est évident de constater que les activités physiques ou sportives (APS) sont sexuées. Le personnel enseignant est composé majoritairement d'hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont un problème de société, mais chaque secteur peut contribuer à les réduire.

Nous croyons que le sport doit favoriser le lien social au sein de la communauté universitaire. C'est pourquoi nous valorisons les APS auprès des étudiant(e)s et enseignant(e)s, en nous appuyant sur différents services : le relais handicap, le service de médecine préventive, etc. Des APS adaptées sont proposées aux primo-entrants et nous avons participé au lancement, par l'UFR Médecine de l'Université Paris Diderot, d'un certificat complémentaire optionnel pour initier les étudiant(e)s à la prescription d'activité physique (sport sur ordonnance).

Pour rendre le sport plus attractif pour les femmes, il faut avant tout un lieu sécurisé. L'offre sportive doit aussi être variée. A l'Université Paris Diderot, nous proposons dix packs d'APS Adaptés différents, à travers 150 cours par semaine, en essayant d'encourager au maximum la mixité, dans les pratiques mais également dans l'encadrement.



## Miren Bengoa

Déléguée générale  
Fondation d'entreprise Chanel

La Fondation d'entreprise Chanel agit pour améliorer la situation économique et sociale des femmes. C'est pourquoi nous sommes heureux de nous associer à l'engagement du Think tank Sport et Citoyenneté sur la thématique du sport féminin. Ce colloque fait apparaître le sujet de manière transversale, et nous pensons que nous devons mettre le sport au féminin pour de multiples raisons, en particulier parce que :

- Le sport est la meilleure assurance santé (physique, mentale et sociale). La première cause de mortalité des femmes dans le monde, ce sont les maladies cardio-vasculaires. Les APS adaptées sont un outil de prévention qu'il nous faut promouvoir.
- Le sport est un tremplin pour la réussite. Il apprend à être compétitif mais on y découvre aussi la solidarité. C'est un lieu de rencontre, de découverte de soi et de l'autre. Ces valeurs peuvent irriguer la société.

Je préside également le Comité ONU Femmes France, qui a joué un rôle important dans les négociations sur les 17 nouveaux objectifs de développement durable à atteindre à l'horizon 2030. L'égalité entre les sexes fait partie de ces objectifs ; et les Nations Unies ont aussi reconnu l'importance du sport et sa contribution croissante à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Ces efforts sont à poursuivre. La moindre reconnaissance et la moindre visibilité du sport féminin de haut niveau brime l'accès à la pratique. Les enjeux en termes de représentativité, dans les médias, dans la pratique, et dans la gouvernance du sport sont forts. La Fondation Chanel s'engage sur ces questions car l'approche que nous avons de l'autonomisation des femmes se fait de manière holistique. Nous soutenons 25 ONG à travers le monde. Nous utilisons le sport comme un vecteur d'insertion, en faisant le lien entre sport, leadership, opportunité économique et emploi. Il s'agit de la mission centrale de notre Fondation.



## Pierre Rabadan

Conseiller aux Sports de la Maire de Paris

L'engagement des femmes dans la pratique sportive est souvent freiné par de multiples obstacles. On constate que l'enclavement de certains terrains de sports influe fortement sur la participation féminine. Les nouveaux équipements sportifs que nous construirons ou réhabiliterons seront plus ouverts, plus sécurisés et mieux agencés afin de pouvoir accueillir les femmes dans de meilleures conditions. On constate également que les femmes décrochent de la pratique sportive plus tôt que les hommes, et souvent à l'adolescence. Nous travaillons sur la mise en place de « parcours sportifs », notamment en adaptant l'espace urbain pour favoriser la pratique d'APS. Enfin, nous soutenons l'entrepreneuriat féminin et l'engagement des femmes dans l'entreprise. Le sport n'est jamais loin, comme l'illustrent les initiatives hébergées dans l'incubateur « Les Sprinteuses », mis en œuvre par Paris Pionnières et le Tremplin et soutenu par FDJ, l'Union Sport & Cycle et la Mairie de Paris.



# CONTEXTE ET ENJEUX



## Marie-Cécile Naves

Vice-Présidente  
Think tank *Sport et Citoyenneté*

Pourquoi parler de sport dans l'amphithéâtre d'une grande université parisienne ? Parce que le sport est un sujet sérieux. A la fois pour la recherche, mais aussi pour les politiques publiques françaises et européennes, les associations, les entreprises et les citoyens. Le sport soulève des questions sociétales et transversales. Lorsqu'on parle des relations femmes-hommes, on peut penser que l'égalité est en marche. Ce n'est pas tout à fait vrai. Certes, la médiatisation progresse. La part des licences féminines augmente. Mais, dans le même temps, le niveau global d'activité physique des Français diminue, avec des proportions plus marquées chez les femmes. Seuls un tiers des hommes et des femmes pratiquent une APS une fois par semaine. Seules 53% des femmes atteignent les niveaux d'activité physique recommandés par l'OMS. 18% chez les 6-17 ans... On ne constate pas d'évolution significative ces dernières années, malgré les programmes menés en faveur de la promotion des APS.

Le projet européen PASS, conduit par notre Think tank et soutenu par la Commission européenne, a souligné que 210 millions d'Européens étaient aujourd'hui physiquement inactifs. Or les bénéfices de l'activité physique ne sont plus à démontrer, car elles ont un impact positif sur tous les éléments de notre capital humain.

En matière de sport, les réflexes persistent : stigmatisation des femmes, discriminations diverses. Comment expliquer que le sport ne trouve pas sa place dans l'immense mouvement de libération de la parole sur les violences et agressions sexuelles dont les femmes sont victimes ? On constate par ailleurs que des inégalités socio-économiques et de genre se mêlent en termes d'accès à la pratique sportive. Mais le sport porte un immense potentiel, et peut montrer l'exemple. C'est pourquoi nous voulons prendre le sport et les femmes au sérieux. Pour cela nous souhaitons faire se rencontrer tous les agents de la gouvernance du sport et de l'égalité. Nous prônons l'expertise, le fait de nommer les problèmes pour les déconstruire. Nous souhaitons questionner l'écart entre l'universalisme voulu par le sport et la difficile reconnaissance des femmes dans ce secteur. Notre but est de passer des normes implicites aux normes explicites, et ouvrir le champ des possibles pour les femmes. C'est cette approche systémique que nous ambitionnons de présenter aujourd'hui.

# TABLE-RONDE 1

## Le sport, de l'enfance à l'âge adulte : sortir des clichés essentialistes et des stéréotypes de genre pour ouvrir le champ des possibles

### Modérée par

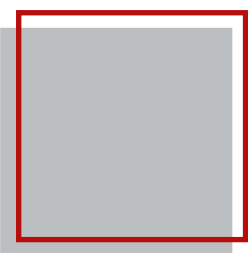


### Annabel Benhaïem

Journaliste  
Huff Post

*De nombreux travaux de sciences humaines et sociales ont montré que le sport était longtemps demeuré l'un des lieux majeurs de la construction de la virilité dans les pays occidentaux. Cette histoire et cette culture ont nourri les représentations sur « les sports de filles » et « les sports de garçons », mais aussi sur les manières de pratiquer en fonction du sexe – la compétition étant encore largement considérée comme « par nature » masculine, par exemple. La légitimité des femmes dans l'espace public ou médiatique du sport rencontre dès lors de nombreux obstacles.*

*L'éducation à la mixité dans, et par, le sport s'est néanmoins beaucoup développée dans les institutions scolaires et en dehors. Outre l'égalité et la liberté de choix des pratiques pour les filles et les garçons, ce sont aussi l'apprentissage de la citoyenneté et le renforcement de la cohésion sociale qui se jouent dès le plus jeune âge. Quels outils (visant l'accompagnement des jeunes par une diversité de pratiques et une information adaptée) sont mis en place, en France et en Europe pour progresser vers plus d'égalité ?*



### Carine Guérandel

Maître de conférences en Sociologie  
Université de Lille  
Laboratoire CeRIES  
(Centre de Recherches « Individus, Épreuves et Sociétés »)

Présentation portant sur « Les politiques publiques genrées à destination des jeunes dans les quartiers populaires urbains »

### Voir la présentation

Le constat est celui de la permanence des inégalités entre les sexes dans le domaine du sport, en France, dans les milieux populaires et/ou les zones urbaines sensibles, avec des différences plus marquées sur ces derniers champs.

Historiquement, les politiques dites « d'intégration par le sport » ont été menées à destination des « garçons des cités ». Au début des années 1980, et à la suite des émeutes urbaines, le sport est pensé comme pacificateur, socialisateur et éducatif. Avec deux présupposés : les valeurs forcément positives du sport et le transfert des apprentissages. En se focalisant implicitement sur les garçons, cela a entraîné une exclusion involontaire des filles.

Dans les années 2000, on assiste à la promotion d'une politique sportive en faveur des « filles des cités ». Mais malgré ces orientations politiques, des inégalités sexuées d'accès au sport perdurent.





## Rose-Marie Repond

Conseillère scientifique  
Université de Berne pour les sciences appliquées  
Haute Ecole de Sport de Macolin  
Ancienne présidente d'EUPEA (*European Physical Education Association*)

*Présentation portant sur « Un benchmark européen sur la pratique de l'EPS, de l'école à l'université »*

### Voir la présentation

Les instances européennes ont mis très tôt la promotion des APS à leur agenda politique. L'école est vue comme un environnement de vie à privilégier en termes de promotion des APS, en raison de sa capacité à capter l'ensemble d'une génération. Plusieurs documents attestent de cet intérêt des institutions européennes pour la promotion de l'activité physique comme vecteur de santé (groupe d'experts HEPA, lignes d'action, Recommandations politiques...). Le Plan d'action MINEPS VI adopté à Kazan en juillet 2017 fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles une priorité et propose qu'une étude de faisabilité soit menée sur la mise en place d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique.

Au niveau éducatif, des pistes de réflexion sont proposées pour placer davantage l'école et l'université comme des environnements favorables à la pratique d'APS : la formation des enseignant(e)s, l'investissement au sein des politiques éducatives, l'adaptation des curricula, l'appui de la recherche ou encore des réflexions sur les apprentissages.



## Sandy Montañola

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication  
Université de Rennes  
Laboratoire Arènes

*Présentation portant sur « les discours genrés de la presse sportive »*

Dans mes travaux, je démontre une inégalité de traitement, dans la presse sportive, entre le sport masculin et le sport féminin. Si pour le sport masculin, les angles choisis portent davantage sur la compétition et les performances ; pour le sport féminin, d'autres aspects (la vie privée, les à-côtés) sont mis en avant. Ce qui est problématique, c'est que ce traitement s'inscrit dans une routine journalistique, qu'il est partagé. Cela démontre une considération différente et hiérarchisée du sport féminin et masculin.

De plus, la façon d'aborder le sport féminin reste assez stéréotypée. Les angles éditoriaux, le choix des images, le ton utilisé... Cette différence de traitement et de considération impacte la médiatisation du sport féminin et son attrait.

Pour améliorer les choses, je crois qu'il faudrait considérer cette thématique comme une question politique. L'égalité ne doit pas se faire sous conditions, notamment dans le cadre des audiences. Je crois aussi au fait de mieux sensibiliser les différents acteurs (fédérations, sponsors...) à l'impact des stéréotypes tout comme au fait de mieux former les journalistes aux questions de discrimination et d'égalité.



## Nicolas Delorme

Maître de conférences en STAPS

Université de Bordeaux

Membre du Comité Scientifique du Think tank *Sport et Citoyenneté*

*Présentation portant sur « la médiatisation du sport féminin »*

### Voir la présentation

D'un point de vue médiatique, le sport féminin souffre de discriminations quantitatives, avec une sous-représentation systématique, quels que soient les critères étudiés. Sur Internet par exemple, cette sous-représentation est reproduite, alors même que « l'espace disponible » est illimité.

Or, les médias influencent les spectateurs en raison de la sélection et de la mise en visibilité de certains sujets. Il s'agit de la théorie de l'Agenda-Setting : pour qu'un message impacte le public, il faut qu'il y soit exposé régulièrement et intensément. Or, à cause de son invisibilité, le sport féminin est considéré comme moins important, ce qui contribue à (re)produire et maintenir la masculinité hégémonique dans le sport. Les femmes se sentent également moins légitimes, dans leur pratique ou encore dans la prise de responsabilités. L'absence ou la rareté de modèles positifs pouvant inspirer les jeunes filles est à souligner. Or, ces modèles ont une influence significative sur l'activité physique ou sportive des garçons et des filles, d'autant plus quand ils sont du même sexe.

Pour améliorer les choses, il semble possible d'agir auprès des médias publics, moins concernés par des logiques d'audimat et de rentabilité économique. Exposer de manière plus intense et régulière le public au sport féminin est un prérequis. Un travail est aussi à mener auprès des fédérations sportives pour valoriser davantage ces compétitions, ainsi qu'auprès des écoles de journalisme et des rédactions, pour améliorer le traitement qualitatif du sport féminin.

## DISCUSSION AVEC LA SALLE

*Concernant la mixité des pratiques filles-garçons*

La mixité est une pratique qui peut déstabiliser lorsqu'elle n'est pas pensée. Les efforts entrepris dans le cadre des plans de féminisation vont dans le bon sens, car ils permettent de développer sur plusieurs axes le sport féminin. De même, des outils sont développés pour aider à la formation et accompagner les acteurs du sport, comme par exemple ceux du Pôle Ressources National Sport, Éducation, Mixités, Citoyenneté du Ministère des Sports.

*Concernant le développement des APS dans le monde scolaire*

Pour que l'éducation physique soit mieux reconnue dans le cadre scolaire, elle doit davantage être incluse dans les enquêtes internationales type PISA. Une première évaluation internationale des compétences collaboratives des élèves a été menée, et démontre qu'un lien est établi entre EPS et compétences sociales. Ces arguments portent, notamment auprès des parents.

*Concernant la médiatisation du sport féminin*

Les médias peuvent participer au changement, en augmentant quantitativement et qualitativement leur couverture et ainsi agir sur les représentations. Mais ils ne peuvent pas le faire seuls. Ils sont au milieu d'un réseau de contraintes (notamment économiques) qui portent sur la conception même du journalisme et du sport.

Le défi est de rendre le sport féminin attractif économiquement sans passer par l'érotisation des sportives.

Le problème vient moins du support que du style d'écriture. La presse généraliste a plus de latitude, et on relève moins de stéréotypes de genre dans leur couverture du sport féminin que dans la presse sportive. Agir auprès des futurs journalistes sportifs est donc une piste à privilégier.



## **Marine Renard**

Présentation du projet TouteSport  
Cheffe de projet  
Fédération Nationale des CIDFF

### **Voir la présentation**

TouteSport est un projet visant à encourager et développer la pratique sportive des femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le projet a été mis en place dans 7 villes, associant 70 femmes à travers la France. Chaque participante a été invitée à exprimer les difficultés réelles ou ressenties en matière d'accès et de pratique sportive. Des solutions ont ensuite été coconstruites avant d'être testées par les participantes. Par exemple, pour faire face au manque de confiance en soi, des initiations en groupe et des échanges sur la mixité ou sur les stéréotypes ont été mis en œuvre, tout comme une diversification des activités sportives proposées. Autre exemple, pour faire face aux difficultés rencontrées en matière d'accès au sport (coût élevé, horaire en soirée, transports non adaptés, équipements monopolisés...), des comités de pilotage locaux ont été créés, afin de mener un diagnostic territorial et de fournir des préconisations opérationnelles.

Ces retours d'expériences, mais aussi une étude sur les effets de la pratique sportive sur les femmes, seront débattus au mois de juin 2018 à Paris, à l'occasion d'un colloque clôturant le projet.

# TABLE-RONDE 2

## Lutter contre les discriminations et promouvoir l'accès des femmes aux métiers et aux responsabilités dans le sport

Modérée par



### Elsa Guippe

Directrice Générale  
Agence de Conseil Compass Label

*La place, le parcours et les trajectoires des femmes dans les métiers et les postes à responsabilité liés au sport procèdent de problématiques en partie spécifiques, et en partie semblables à celles en vigueur dans d'autres secteurs professionnels et associatifs. Si les métiers de l'enseignement sont fortement féminisés à l'école primaire, la dimension genrée des disciplines prend d'autres formes dans le secondaire et le supérieur et questionne les enjeux de carrière, de transmission des savoirs et de prise d'exemple pour les plus jeunes. Aujourd'hui se pose en particulier le constat d'une non-mixité croissante des effectifs en STAPS et donc des futur(e)s professeur(e)s d'EPS, qui nous renseigne sur les perceptions collectives genrées – internes et externes – vis-à-vis de cette profession. Pour sa part, la gouvernance encore très masculine des organisations sportives locales, nationales et internationales (clubs, fédérations et au-delà) interpelle le chercheur, le politique comme le citoyen. Les progrès en matière de mixité femmes-hommes dans la gestion et les professions du sport ne peuvent s'appuyer sur le seul « effet de génération ».*



### Gaëlle Sempé-Huard

Maître de conférences en Sociologie et STAPS  
Université de Rennes  
Laboratoire VIP2 (Violences, Innovations Politiques, Socialisations & Sports)  
Membre du Comité Scientifique du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Présentation portant sur « L'insertion sociale et professionnelle des filles par le sport »

On peut questionner le terme d'insertion (qui renvoie au terme d'exclusion), pour lui préférer celui d'intégration, qui est quelque chose de dynamique. Robert Castel parle de processus de « désaffiliation » plutôt que d'exclusion, en définissant quatre zones : une zone d'intégration, une zone de vulnérabilité, une zone d'assistance et une zone de désaffiliation.

Pour reprendre ce schéma, pour les femmes présentes en « zone de désaffiliation » (c'est-à-dire en grande précarité, avec un lien social désuni voire absent), l'exemple des femmes en milieu carcéral est intéressant. Celles-ci sont absentes de la pratique sportive, alors même qu'elle leur est proposée quotidiennement et que le fait de pratiquer une APS peut amener à une émancipation culturelle et personnelle. La réappropriation du corps peut aussi se poser dans un contexte d'homosociabilité imposé en détention, ce qui pourrait libérer les femmes d'un jugement des hommes sur leurs pratiques. Or le support proposé en prison est une vision « masculine » du sport, compétitif et traditionnel. Il est possible de briser cela en travaillant sur la formation des cadres sportifs, en

favorisant l'échange de bonnes pratiques (APS plus douces, développement du tissu associatif à l'intérieur des prisons) ou encore en développant des programmes qui mêlent insertion sociale et professionnelle.

Autre exemple, celui des femmes présentes en « zone de vulnérabilité », d'après des études menées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou les zones urbaines Sensibles (ZUS), à Paris et à Rennes. Dans ces deux territoires, un constat : les critères d'attribution des subventions aux associations et l'octroi des créneaux restent principalement orientés vers le sport traditionnel (nombre de licenciés, performance des joueurs). Cela empêche le développement d'une autre vision du sport. De plus, les équipements dans l'espace urbain sont majoritairement occupés par les garçons. Ce monopole de modèle socio-sportif contribue à institutionnaliser l'exclusion des filles.

Je voudrais aussi revenir sur deux « mythes ». D'abord l'utopie de la mixité : les situations qui marchent sont en effet, souvent, celles « d'entre-soi ». Ensuite, l'impasse du schéma égalitaire : ce modèle, en proposant l'alignement de la situation des femmes sur celles des hommes, s'élabore sur une norme masculine. On raisonne alors en termes de rattrapage. Quelques pistes de réflexion pour aller au-delà de ces états de fait : travailler sur la formation des agents (sensibilisation aux rapports sociaux de sexe), travailler sur l'espace sportif (regard sur les pratiques, désenclavement des installations) et évaluer les dispositifs de pratique (tant qu'ils induisent une vision masculine de la pratique, cela générera des comportements d'évitement ou d'adaptation à cette pratique masculine, empêchant l'émergence d'autres pratiques, notamment féminines).



### **Loïc Szerdahelyi**

Maître de conférences en Sciences de l'éducation  
IREDU  
ESPE de Dijon

Présentation portant sur « *« Le problème » de la non-féminisation des métiers de professeur d'EPS* »

#### **Voir la présentation**

Historiquement, l'engagement des femmes dans l'enseignement des pratiques corporelles ne va pas de soi. Si 60% des enseignants du secondaire sont des enseignantes, on assiste, en matière d'EPS, à un renforcement de la masculinisation des professeurs depuis les années 2000. Cela se retrouve également au niveau des effectifs en STAPS, où la diminution des effectifs féminins est endémique. Seuls 25% des entrants en STAPS sont des femmes. Avec une interrogation : le professeur d'EPS de demain sera-t-il encore une femme ?

Cette domination masculine, qui est spécifique à l'EPS, pose la question, d'une part, des représentations du métier de professeur d'EPS et, d'autre part, des modèles identificatoires pour les élèves.

La réflexion peut porter sur deux leviers à actionner. Le premier est l'accès au métier de professeur d'EPS. Il convient ici de s'interroger non seulement sur les taux de réussite au poste de professorat d'EPS (concours devenu mixte en 1989), mais plus globalement sur l'ensemble du processus d'orientation, de l'enfance à l'accès aux filières STAPS ou d'ESPÉ. On voit ici une forme de « ségrégation horizontale ».

Le deuxième levier porte sur l'accès aux statuts professionnels valorisés. Si les femmes ont progressivement accédé aux statuts les plus valorisés (agrégation, inspection...), il n'en demeure pas moins un « plafond de verre » qui empêche encore les femmes d'acquiescer ces statuts. On peut parler ici de « ségrégation verticale ». Si plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, je souhaite soulever le poids de l'organisation familiale dans le parcours professionnel des femmes. Une étude récente démontre que cette tension entre vie professionnelle et vie privée provoque encore de nombreuses concessions de la part des femmes (gestion des emplois du temps, investissement dans le suivi scolaire), ce qui pèse dans l'accès aux statuts professionnels valorisés.



## Cyrille Rougier

Chargé d'études économiques  
Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES)

*Présentation portant sur les enjeux stratégiques et économiques du développement du sport féminin*

### Voir la présentation

L'étude conduite par le CDES à la demande de la FDJ (2016) révèle plusieurs constats et perspectives. La participation accrue des femmes dans la pratique sportive (illustrée par les déclarations de pratique mais aussi par les évolutions des taux de licences) constitue un enjeu économique fondamental, à la fois pour les fédérations (vivier de licences), les acteurs commerciaux (salles de fitness et autres) et le marché des articles de sport.

On assiste également à une professionnalisation d'un certain nombre de disciplines, avec un modèle économique fragile mais en constante progression. Le marché du sport féminin représente donc un potentiel économique considérable pour les années futures, avec trois défis : des pratiquantes à équiper et une offre de services à développer ; un secteur professionnel à structurer ; une audience à capter.

## DISCUSSION AVEC LA SALLE

### *Concernant les enjeux économiques du sport féminin*

Le secteur marchand a attiré des pratiquant(e)s qui ne se retrouvaient pas forcément dans l'offre fédérale proposée (attrait moindre pour la compétition, accessibilité des créneaux, facilités d'abonnement, etc.). Cette offre peut lever certains freins qui président à la pratique sportive féminine, avec toutefois une grosse limite, le coût, qui freine son accès pour certaines catégories socioprofessionnelles. Cela peut néanmoins inspirer le mouvement sportif dans la redéfinition de ses offres d'activités sportives

### *Concernant le processus d'identification au professeur d'EPS*

La prédominance masculine chez les enseignants d'EPS pose la question du modèle identificatoire du professeur. Est-ce que le sexe de l'enseignant est important pour favoriser la réussite de tous les élèves ? Faut-il que les filles aient des modèles d'identification féminins et les garçons des modèles d'identification masculins pour s'engager dans les apprentissages ? Plusieurs enquêtes avancent en ce sens que les élèves préfèrent travailler avec un(e) enseignant(e) du même sexe, et ceci semble plus vrai pour les garçons que pour les filles. Néanmoins, une enquête en cours demandée par l'Éducation nationale nuance cette idée. Les premiers résultats démontrent en effet que les lycéens et les lycéennes accordent surtout de l'importance aux compétences professionnelles de l'enseignant(e).

De même, une autre étude conduite dans le sport scolaire démontre que plusieurs autres critères, comme la catégorie socioprofessionnelle des parents, peuvent permettre d'expliquer l'engagement ou non dans la pratique.



### Concernant la mise en pratique de la mixité dans les territoires

Le rôle des pouvoirs publics est de faire en sorte que la pratique sportive ne soit pas discriminante. Les infrastructures sportives, majoritairement construites par les villes, doivent ainsi être pensées de façon « neutre », ce qui n'est pas toujours facile à mettre en œuvre.

De même, certains financements publics sont fléchés vers le développement de la pratique pour les publics les plus éloignés, mais ces enveloppes ne sont pas toujours consommées. Les acteurs sportifs ont conscience de l'intérêt d'investir ce champ, mais n'ont pas forcément toujours les outils pour proposer des activités sportives différentes de celles conçues pour les garçons.

La recherche académique peut être utile à ce niveau, en intégrant des démarches participatives (donner la parole aux acteurs, aux élus, au mouvement sportif...) dans les contrats de recherche menés.

## BONNE PRATIQUE



### Rosemary Paul-Chopin

Présentation du projet Toutes Sportives  
Responsable COMM & INFO Ligue de l'enseignement

#### Voir la présentation

« Toutes Sportives » est une dynamique créée par l'UFOLEP, fédération multisports née en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement. L'UFOLEP propose une double ambition, celle du sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport.

Dans le cadre de sa stratégie 2016-2020, qui vise à une meilleure prise en compte des enjeux et problématiques de société, l'UFOLEP a fait de la promotion de l'égalité femmes-hommes l'un des pivots de son action.

Cette dynamique se décline dans tous les pans de la stratégie fédérale de l'UFOLEP, au niveau du siège mais aussi des structures déconcentrées, et prend plusieurs formes : formations et sensibilisation des acteurs, actions de communication, groupe de travail interne, boutiques « Toutes Sportives », lobbying et stratégie d'influence, programme dédié (programme « Girl'z »)

# TRIBUNE LIBRE : L'action du Conseil de l'Europe



## Clotilde Talleu

Responsable de projets  
Accord Partiel Élargi sur le Sport  
Conseil de l'Europe

### Voir la présentation

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne mettent en œuvre deux programmes conjoints dans le domaine de l'égalité femmes-hommes dans le sport.

#### Balance in Sport (2016)

Ce projet est le prolongement naturel de l'engagement du Conseil de l'Europe dans la lutte contre les inégalités femmes-hommes dans le domaine du sport (Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, 2015)

L'objectif du projet est d'identifier et de tester des indicateurs communs pour mesurer l'égalité femmes-hommes dans le sport en Europe. Cinq domaines stratégiques sont concernés : accès aux postes à responsabilité, encadrement technique, pratique, violences fondées sur le genre et médias.

Une phase pilote a été menée auprès de 3 États (France, Finlande, Roumanie). Une extension de la campagne de collecte de données aura lieu en 2018/2019, et verra le développement de supports pour la conception et la mise en œuvre de politiques et programmes pertinents.

#### Pro Safe Sport+

Le projet appelle à une attention politique renouvelée et à l'élaboration de politiques et actions stratégiques pour prévenir et combattre les violences sexuelles à l'encontre des mineurs dans le sport. Pour cela, des outils de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été mis en place : un vidéo-clip de sensibilisation intitulé « Start to talk », un kit de formation à destination des formateurs, dirigeants sportifs, entraîneurs, etc. et un centre de ressources en ligne (exemples d'initiatives et conseils pratiques).



## Marie-Cécile Naves

Vice-Présidente  
Think tank *Sport et Citoyenneté*

Comme le projet « Balance in Sport » du Conseil de l'Europe a pu le montrer, la France reste en retard par rapport à d'autres pays européens en termes d'accès des femmes aux postes à responsabilités et de gouvernance. Sur le plan de la pratique, les chiffres sont plus encourageants, même s'il est toujours possible de faire mieux. La médiatisation des sportives, sur les plans quantitatif et qualitatif est également à la traîne.

Ces sujets sont encore tabous dans notre pays, tout comme celui des violences sexuelles et sexistes dans le sport, ce qui pose question au vu du contexte actuel.

Des signaux encourageants sont à noter, notamment parce qu'il existe des bonnes pratiques en France, en Europe et dans le monde. Tout l'enjeu est de les rendre plus visibles, de les faire connaître, de les évaluer et de s'en inspirer. La conscientisation progresse car l'égalité femmes-hommes est bénéfique à tous sur le long terme, dans le sens où elle crée de la cohésion sociale et de la confiance. Il est enfin nécessaire de faire « sortir le sport du sport » pour aborder et faire avancer ces sujets plus efficacement et de manière systémique.



## François Saltiel

Journaliste  
Ambassadeur TEDx Champs Elysées Women

Le 21 janvier, un demi-million de femmes descendaient dans les rues de Washington au lendemain de l'investiture de Donald Trump; la fameuse « Women's March » qui a traversé les frontières pour gagner de nombreux pays dans le monde. Ces femmes se sont mobilisées pour la préservation de leurs droits. J'ai appris en suivant une formidable initiative au Kenya (« Karate grannies ») qu'être une femme, c'est un sport de combat. On entend souvent dans le sport que pour gagner, il faut être ensemble. Sur le terrain de l'égalité femmes-hommes, cela doit être la même chose. Peut-être devrait-il y avoir plus de compétitions sportives mixtes ? Peut-être que si on ouvrait ce regard-là dès la cour de récréation, la perception des inégalités disparaîtrait et par la même les inégalités elles-mêmes ? Les compétitions sportives féminines doivent être plus visibles et ne pas simplement être diffusées en plein milieu de l'après-midi. La lutte contre les inégalités ne peut se gagner qu'à deux. Être une femme est un sport de combat, et ce sport doit être collectif.

# TABLE-RONDE 3

## Le sport au cœur de l'éducation

Modérée par



**Aurélie Bresson**

Fondatrice du magazine Les Sportives

*Que l'on parle d'éducation par le sport ou de sport dans l'éducation, rares sont les voix qui s'élèvent pour en minimiser l'importance. L'Éducation nationale est extrêmement engagée dans la pratique sportive pour tou(te)s, dès la maternelle, autrement dit avant même la scolarisation obligatoire. La France est en effet le premier pays en Europe en nombre d'heures de cours d'Éducation physique et sportive (EPS) obligatoire, auxquelles il faut ajouter la pratique facultative du sport scolaire, via les fédérations que sont l'USEP (1er degré), l'UNSS (2nd degré) et la FFSU (enseignement supérieur). La poursuite de la « semaine olympique et paralympique à l'École », en janvier 2018, montre que ce sujet dépasse les clivages politiques. Par ailleurs, les collaborations entre l'EPS, le sport scolaire et les fédérations sportives olympiques et non olympiques doivent s'intensifier pour inciter les jeunes éloignés du sport, en-dehors de l'école, à faire de l'activité physique et sportive une habitude pour toute la vie. L'étape suivante consistera dans la valorisation des savoirs acquis par le sport, dès le plus jeune âge, dans le cadre d'une société de la connaissance.*



**André Canvel**

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

*Sur les enjeux de l'évolution des modes de pratiques sportives à l'école*

Au-delà de la pratique fille/garçon, les vrais enjeux portent sur le contenu des pratiques d'activités physiques ou sportives proposées à l'école. Je crois qu'il va falloir avancer de façon incisive sur les contenus d'enseignement, et totalement renouveler la pratique des activités physiques et sportives de façon à pouvoir donner à toutes et à tous le maximum d'opportunités. Je rappelle d'ailleurs que l'EPS est la seule discipline obligatoire de la maternelle au lycée.

Le fait d'être confronté à une hétérogénéité de droit (tous les élèves ont l'obligation de suivre les cours d'EPS, quels que soient leur condition physique, leur sexe, leur attrait pour le sport...) doit nous imposer de faire évoluer les contenus de pratique afin de les rendre beaucoup plus accessibles pour tous les jeunes.

Nous avons commencé ce travail de déconstruction avec la mise en œuvre du « Socle commun de compétences, de connaissances et de culture » (S4C), puisqu'il n'existe plus aujourd'hui de liste d'activités physiques et sportives identifiées. Nous sommes donc libérés de cette obligation d'enseigner uniquement des activités physiques ou sportives. Ce qui est important avant tout, c'est de faire pratiquer les enfants ensemble. Ce « faire-ensemble » caractérise notre discipline. En EPS, c'est grâce à l'autre que l'on progresse.

Nous devons aussi faire évoluer les éléments certificatifs. Aujourd'hui, les élèves sont évalués de manière individuelle, alors qu'on pourrait le faire de façon collective. Une révolution qui pourrait éventuellement s'intégrer dans le cadre de la réforme du lycée.

### *Sur la féminisation des filières d'accès aux métiers du sport*

Nous constatons que dans le cadre de la filière STAPS, les filles réussissent mieux le concours, mais elles sont beaucoup moins nombreuses à s'y présenter. La vraie préoccupation, c'est donc d'attirer plus de jeunes filles dans la fonction enseignante, en intervenant tout au long du parcours (orientation, formation, préparation au concours...)

### *Sur la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024*

Il ne faut pas se tromper sur l'objectif. Les jeunes qui représenteront la France en 2024 ne sont pas nécessairement ceux qui sont à l'école aujourd'hui. Il ne faut pas courir après l'événementiel car ce qui fait la qualité de l'éducation, c'est la durée. Le dernier rapport PISA (enquête internationale de l'OCDE) indique qu'il y a une corrélation entre la réussite des élèves et leur bien-être à l'école. L'un des axes de travail est d'améliorer l'expérience des élèves, de renforcer l'acquisition de compétences scolaires mais aussi sociales. L'activité physique peut être un outil intéressant à mobiliser dans ce cadre. Un exemple : inciter les élèves (et leurs parents) à se rendre à l'école à pied plutôt qu'en voiture !



### **Véronique Moreira**

Présidente de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)  
Vice-présidente du CNOSF

### *Sur l'engagement des jeunes filles dans la pratique*

Les activités de l'USEP s'adressent aux enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires : par définition, les activités sont mixtes. Pour nous, la mixité réelle, c'est l'engagement de façon égale des filles et des garçons, et c'est sur cette problématique que travaille l'USEP. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il convient d'exclure l'idée de compétition. Il convient par exemple de travailler sur cette dimension afin que les filles prennent aussi du plaisir dans la compétition sportive.

Le deuxième axe de travail de l'USEP porte sur les représentations. Celle du sport tout d'abord, qui n'est pas forcément prioritaire dans l'esprit des parents. Nous devons faire preuve de pédagogie en expliquant que toutes les compétences acquises par leurs enfants dans le cadre des activités physiques ou sportives (compétences sociales, compétences cognitives, etc.) pourront être transférées dans les matières dites traditionnelles. Les activités physiques ou sportives sont des formes d'apprentissage en tant que telles, et nous devons porter ce message auprès des parents.

Je crois aussi fermement dans l'engagement « associatif » dès le plus jeune âge. C'est au quotidien, dans l'action, que les changements de comportement pourront s'opérer. Je crois davantage dans ce type d'apprentissages plutôt qu'au processus identificatoire pour favoriser l'engagement des jeunes filles. Nous privilégions l'action.

### *Sur la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024*

Paris 2024 doit être un accélérateur en termes de mixité dans le sport. La pratique des APS est en baisse chez les enfants, et les JOP doivent être l'occasion de renverser la vapeur. Nous devons nous servir de cet événement comme d'un prétexte pour donner aux enfants l'envie de bouger, de découvrir de nouvelles formes de sports en mettant le jeu au cœur de nos actions. Les valeurs que l'Olympisme promeut doivent être enseignées et mises en pratique : le plaisir, la coopération et la rencontre avec les autres.

En termes de compétitions, je souhaite rappeler un dernier point : lors des JO d'été de Rio 2016, il n'y avait que 9 épreuves mixtes au programme olympique. A Tokyo 2020, il y en aura 18. Cela démontre un véritable changement de philosophie. Faisons preuve d'innovation pour que ce chiffre croisse de façon exponentielle pour atteindre une vingtaine d'épreuves mixtes à Paris en 2024.



## Christophe Luczak

Directeur National Adjoint de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

### *Sur la pratique sportive féminine à l'UNSS*

L'UNSS compte 1,16 million de licenciés, dont 42% de filles. Ce pourcentage augmente chaque année, ce qui est un indicateur très intéressant de la féminisation croissante de la pratique sportive à l'école. D'autant plus que cet engagement se matérialise aussi dans la prise de responsabilité. A travers son programme « Jeunes Officiels, vers une génération responsable », l'UNSS propose à ses licenciés de s'investir dans la vie de l'association sportive de leur établissement en devenant vice-président, jeune dirigeant, jeune reporter, jeune organisateur, jeune coach, jeune juge-arbitre ou jeune secouriste. 50% des Jeunes Officiels certifiés au niveau national sont des filles ! Il y a une forte cohérence entre d'une part la pratique sportive en tant que telle, et d'autre part l'engagement en tant que dirigeante ou organisatrice. C'est en agissant sur ces deux volets que nous pourrons enrayer le décrochage sportif, qui est une réalité à l'adolescence, et de manière plus marquée pour les filles.

C'est le sens aussi du projet développé en 2017, une course 100% féminine appelée « La Lycéenne MAIF Run ». L'idée est d'organiser, en marge de la Journée Internationale des Droits des Femmes, une course où sont conviées des lycéennes licenciées à l'UNSS âgées de 15 à 18 ans, ces dernières ayant la possibilité d'inviter des amies non licenciées de leur établissement à participer à la course. Il s'agit d'un concept simple mais fort, qui a tout de suite séduit nos partenaires, publics et privés. La première édition a eu lieu le 8 mars 2017 à Paris. En 2018, la course sera organisée dans 5 villes différentes.

Pour tous ces projets, nous pouvons nous appuyer sur les académies, qui font un travail remarquable, notamment celles dirigées par des femmes ! Enfin, depuis 4 ans, l'UNSS a changé ses pratiques en favorisant la mixité, en insistant sur le partage et le faire-ensemble. C'est un réel succès qu'il convient de renforcer.

### *Sur la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024*

L'un des héritages attendus de l'événement est le développement de la pratique sportive de tous les publics. Paris 2024 a fait de la « Génération 2024 » l'un des axes forts de son dossier. Nous devons donner corps à ce concept, et l'école doit être au cœur de nos réflexions, car l'avenir du sport se trouve à l'école. L'UNSS a été associée aux discussions durant la phase de candidature pour que ce projet implique et impacte directement notre jeunesse. En termes d'organisation, plus de 70 000 volontaires seront nécessaires durant ces deux méga événements sportifs. Il faudra donc accompagner le comité d'organisation dans le recrutement et la formation de ces jeunes volontaires. L'expérience de l'UNSS et son positionnement seront sans nul doute utiles de ce point de vue.

Enfin, l'UNSS souhaite profiter de cet élan pour que la France se positionne dans l'accueil des « Gymnasiades » 2022 ou 2024, à savoir les « Jeux Olympiques du sport scolaire ».





## Jean-François Sautereau

Président de la Fédération Française de Sport Universitaire (FFSU)

### *Sur la mixité des pratiques à l'université*

Le sport à l'université et dans l'enseignement supérieur repose sur une complémentarité : la filière STAPS pour l'enseignement et la recherche en matière d'activités physiques ou sportives ; les SUAPS pour tout ce qui est initiation, loisir, bien-être et santé ; l'association sportive pour la compétition et la FFSU pour l'organisation des compétitions. La FFSU compte 34% de pratiquantes et la fédération est en progression de 30% sur les quatre dernières années en la matière, ce qui démontre la vitalité du sujet mais aussi la marge de progression.

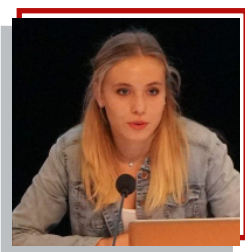
La FFSU organise des championnats de France où les finales (filles ou garçons) ont lieu les mêmes jours et aux mêmes lieux. La Fédération organise également des compétitions mixtes, par exemple le 5X200m en athlétisme, qui n'existe pas dans le monde fédéral classique, ou encore le 10X50 mètres en natation. La mixité des pratiques est également mise en œuvre dans les sports de raquette et les sports de combat. Je crois d'ailleurs que les sports scolaire et universitaire peuvent servir de laboratoires en matière d'innovation, afin de tester de nouvelles formes de pratiques, à l'image du rugby féminin, qui a commencé dans le monde scolaire et universitaire avant d'être adapté dans le monde fédéral.

Au niveau plus organisationnel, la FFSU a modifié ses dispositions statutaires pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans ses instances dirigeantes, aux niveaux national et local. Cette évolution n'est pas sans rencontrer certaines difficultés : le manque de candidatures féminines, la difficulté de promouvoir le sport féminin dans son ensemble...

### *Sur la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024*

Les JOP 2024 doivent permettre de renforcer les partenariats entre d'une part les acteurs du sport (scolaire et fédéral) et d'autre part avec les pouvoirs publics (État, collectivités locales). La question des installations sportives, de leur mise en cohérence et de leur partage devra être posée, afin de gagner en efficacité.

## Intervention



## Elisa Ferahtia

Licenciée UNSS

« Jeune Dirigeante » (programme Jeunes Officiels UNSS)

J'ai été élue « Fille en or » de l'UNSS en 2015, en raison de mes résultats sportifs et scolaires et de mon implication dans l'association sportive de mon établissement. J'ai aussi intégré le Conseil Jeunesse (« Youth Council ») de la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF). Tout cela m'apporte beaucoup, notamment en termes d'expériences et de compétences, car j'ai été amenée à faire beaucoup de choses très différentes.



## Charlotte Brooner

Etudiante en STAPS

Chargée de mission pour l'Association nationale des étudiants de STAPS (ANESTAPS)

Le déséquilibre filles/garçons dans les filières STAPS est une réalité, et il convient d'encourager les filles à s'engager dans cette filière, d'autant plus que ces dernières ont un meilleur taux de réussite au CAPEPS. Il est néanmoins paradoxal de souligner l'importance du sport et de baisser le nombre de postes au concours du CAPEPS année après année. La perspective des JOP 2024 doit être saisie pour donner de la visibilité aux formations proposées, et pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

L'ANESTAPS lutte contre toute forme d'inégalités et promeut la mixité : le nombre d'administratrices de l'association a ainsi quadruplé en trois ans. De plus, l'ANESTAPS est attentive à ce que des filles représentent l'association lors de prises de parole et d'interventions, afin que les jeunes collégiennes ou lycéennes puissent s'identifier à une réussite féminine dans cette filière.

## BONNE PRATIQUE



## Michaël Mamodhousen

Présentation du projet « L'École Rouge et Bleu »

Référent à la Fondation PSG

### Voir la présentation

« L'École Rouge et Bleu » est un programme périscolaire destiné à des enfants de niveau CE1, CE2, CM1 et CM2. Il est mis en place depuis 3 ans par la Fondation PSG dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce programme gratuit est proposé à 4 écoles du quartier avec une combinaison d'activités ludiques, éducatives, sportives et culturelles, le tout mis en place par des éducateurs de la Fondation PSG spécialement formés. Les objectifs sont d'utiliser le sport comme levier d'éducation, d'aider les enfants à bien grandir et de les accompagner vers la réussite. Le projet se base sur trois valeurs : le fair-play, le respect et la solidarité, avec une notion fondamentale: le savoir-vivre, faire et être ensemble. Le projet a été évalué par un cabinet d'audit spécialisé, afin de mesurer son impact sur les participants. Quatre facteurs ont été étudiés : la confiance en soi, la motricité, le savoir-vivre ensemble et enfin le plaisir d'apprendre. Une seconde école « Rouge et Bleu » verra le jour à Mantes-la-Jolie au mois de mars 2018. Lors de la saison 2019-2020, une troisième école sera créée le jour dans le centre d'entraînement du PSG actuellement en construction.

# TABLE-RONDE 4

## Le sport, vecteur de leadership pour les femmes, pour construire une société plus égalitaire

Modérée par



### Nathalie Iannetta-Sabbattier

Conseillère en chef auprès du président de l'UEFA  
Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

*L'empowerment des femmes – et de tous les groupes sociaux subissant inégalités et discriminations, volontaires ou involontaires – permet de tirer profit d'une diversité des parcours, des expériences, des interprétations du réel. C'est un gage de richesse, au sens économique mais aussi sociétal et humain, comme l'attestent les grandes organisations internationales (ONU, OCDE, FMI). Cette prise de conscience peut être un levier utile pour permettre à toutes et tous de mettre leur savoir-faire et leurs soft skills au service du plus grand nombre, non seulement dans le sport, mais dans tous les secteurs professionnels et bénévoles, marchands et non marchands.*

## INTRODUCTION



### Pierre-Emmanuel Davin

Directeur Général de Nielsen Sports France

#### Voir la présentation

A l'occasion de ce colloque, Nielsen Sports France et le Think tank *Sport et Citoyenneté* ont conduit une étude sur les représentations des Français vis-à-vis de la thématique « Femmes et Sport ».

Selon cette étude, le tennis, la natation et le ski sont considérés comme les sports les plus mixtes par les Français. A la question de savoir quels étaient les sports les plus « masculins », les sports où les contacts sont nombreux arrivent en tête (rugby, boxe), suivis par le golf. Pour les sports « plutôt réservés aux femmes », la natation synchronisée, la danse et la gymnastique arrivent en tête, soit des sports que l'on peut considérer comme chorégraphiés.

Si on se place du point de vue des répondants, le rugby et le football sont davantage considérés comme des « sports d'hommes » par les femmes que par les hommes. A l'inverse, hommes et femmes s'accordent sur les sports plutôt jugés « féminins ». Un élément de différenciation est aussi à noter selon l'âge des répondants, les seniors ayant un avis moins tranché sur ces questions.

Pour la grande majorité des Français, les sportifs (77%) et les sportives (78%) peuvent être des modèles de société. Ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes (près de 90% sont d'accord avec ces deux propositions) que pour les 55/69ans (seulement 72% sont d'accord avec cette proposition).

Pour autant, lorsque les Français sont invités à citer une sportive connue, la réponse la plus fréquente est, très largement, « je ne sais pas » (42% des réponses). Cette notoriété relative des sportives françaises est d'autant plus faible que les sportives qui complètent le podium sont Laure Manaudou et Laura Flessel, deux athlètes aujourd'hui « retraitées ».

Pour expliquer ce déficit, les Français s'accordent pour dire que les sportifs et les sportives ne bénéficient pas de la même visibilité dans les médias (76% sont d'accord avec cette proposition), ce qui est choquant pour une très large majorité (80%, soit 26 millions de Français âgés de 16 à 69 ans).

Les résultats font également apparaître que le sport est considéré par 62% des Français comme un outil permettant de lutter efficacement contre le sexisme, et qu'il est du rôle des médias de lutter contre les stéréotypes et les clichés sexistes (82% des Français sont d'accord avec cette proposition). Deux pistes d'action qu'il est utile de débattre à l'occasion de cette table ronde.



## Nathalie Iannetta-Sabattier

Conseillère en chef auprès du président de l'UEFA  
Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

*Les chiffres de l'étude Nielsen Sports France/Sport et Citoyenneté ne sont pas très encourageants, mais il est possible de voir le verre à moitié plein. Nous devons nous interroger sur la façon dont tous les acteurs ont avancé sur cette question ces dernières années. Nous devons voir aussi comment nous pouvons améliorer encore les choses. En 15 ans, nous avons fait un bond considérable en matière d'incarnation et de médiatisation du sport féminin. Ces efforts sont à poursuivre, mais les volontés sont présentes, en témoigne la diversité des profils réunis autour de cette table aujourd'hui (médias, collectivités publiques, entreprises, acteurs du sport, grand événement sportif).*



## Jérôme Papin

Directeur Délégué et Responsable de l'antenne Eurosport France

### *Sur la médiatisation du sport féminin*

Le rôle de la télévision est en effet primordial pour accompagner le développement du sport féminin. Un exemple très récent nous l'a encore démontré. Hier (dimanche 17 décembre 2017), nous avons quand même assisté à la diffusion par un groupe comme TF1 d'une finale des championnats du monde de handball, avec une large victoire de l'équipe de France. C'était inimaginable il y a 15 ans. Mais le chemin est encore long. Chez Eurosport, nous avons couvert en 2016 le tournoi préolympique féminin de handball, en le faisant commenter par des hommes et des joueurs professionnels (dont Thierry Omeyer), avec pour slogan : « les hommes soutiennent les femmes ». L'audience n'a pas été au rendez-vous, pourtant l'événement a été diffusé sur une chaîne comme la nôtre. Des titres spécialisés de la presse écrite se sont aussi lancés, comme Les Sportives.

### *Sur la professionnalisation du sport féminin*

La médiatisation du sport féminin ne peut aller de pair qu'avec une professionnalisation des disciplines sportives, pas seulement féminines d'ailleurs. On connaît le succès du football féminin, qui est la conséquence d'une véritable volonté politique de ses dirigeants depuis plusieurs années. Malgré tout, il est encore difficile pour des médias comme les nôtres de diffuser certaines rencontres. Les terrains, les installations, l'éclairage... ne sont pas toujours suffisants. Ce point a d'ailleurs été soulevé auprès des clubs. Notre démarche, c'est de diffuser de la même manière et avec les mêmes moyens le sport féminin et le sport masculin.



### **Béatrice Palierne**

Directrice Technique Nationale Adjointe de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), en charge du développement

### *Sur la pratique sportive féminine*

La FFTT compte 16% de licenciées féminines sur environ 200 000 licenciés. Pour autant, le poids du tennis de table en France est beaucoup plus important : on estime à environ quatre millions le nombre de pratiquants, et une famille sur trois possède une table pour y jouer. Le tennis de table n'est pas un sport de contact, il est peu coûteux, pourtant nous faisons partie des mauvais élèves sur ces questions de mixité.

Comme toute fédération sportive, la FFTT a adopté un plan de féminisation dans sa convention d'objectifs signée avec le Ministère des Sports, ce qui nous a obligés à avoir une démarche structurante sur le sujet. En matière d'accès aux postes à responsabilités, des actions ont été développées à l'attention des femmes dirigeantes. 6 femmes (sur 24 personnes) siègent désormais au sein du Conseil fédéral. Nous comptons une femme vice-présidente, une femme secrétaire générale et une femme directrice générale de la fédération. C'est une évolution lente, mais il faut regarder d'où l'on vient.

### *Sur la promotion de la pratique sportive féminine*

Nous ne boxons pas dans la même catégorie que le football, mais nous avons quelques moyens à notre niveau. Aujourd'hui, le rôle en interne est de multiplier les actions pour montrer que nous sommes présentes. Il faut que les femmes jouent collectif, que ce soit les élues, les cadres techniques, les membres du siège et celles présentes sur les territoires. De cette façon, la démarche se structure et le message politique adressé aux élus fédéraux gagne en puissance. Sur ces sujets, la volonté politique est indispensable. Je pense que les fédérations sont coupables de cette situation car, durant des décennies, l'enjeu sociétal n'a pas été pris en compte. Aujourd'hui, ces sujets émergent parce que des enjeux économiques y sont rattachés. Les fédérations ne doivent pas lâcher ces thématiques, et avancer de manière très concrète, que ce soit en termes d'accès à la pratique ou d'accès aux postes à responsabilités.



## Marie Barsacq

Directrice Impact et Héritage, Comité de candidature Paris 2024  
Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

### *Sur le rôle possible des JOP 2024 comme accélérateur sociétal*

Paris 2024, c'est déjà demain. Si on veut avoir des résultats, c'est-à-dire opérer de véritables changements en termes de niveaux de pratique, d'accès aux responsabilités, de nombres d'arbitres ou d'éducatrices, il faut agir vite. Une façon d'accélérer, c'est de provoquer les choses et de mettre en place des femmes aux postes les plus exposés, afin qu'elles fassent la preuve de leurs compétences. La stratégie suivie par la FFF en est un parfait exemple. Aujourd'hui, une loi existe (loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes), qui oblige les fédérations sportives à réserver un pourcentage donné aux femmes dans leurs organes de direction. Cette loi est nécessaire, mais il faut aller plus loin. Il faut accompagner les femmes à prendre des responsabilités et ne pas se contenter de dire qu'on n'a pas trouvé de femmes pour occuper ces postes-là.

Paris 2024 peut-être cet accélérateur. Durant la phase de candidature, nous avons fait le choix de mettre en lumière plusieurs ambassadrices, à l'image de Sarah Ourahmoune et d'Emmeline Ndongue, deux femmes peut-être moins connues du grand public, mais fortement engagées dans leurs disciplines et dans leurs vies personnelles. Elles nous ont beaucoup aidés dans la candidature.

### *Sur les objectifs annoncés en termes de mixité et les moyens d'y répondre*

L'accueil des JOP 2024 doit permettre à tous les acteurs (publics, sportifs) de se mettre d'accord et d'aligner leurs politiques avec 2024 comme perspective. C'est une occasion unique car nous sommes tous d'accord sur un objectif commun fixé lors du dépôt de candidature : celui d'atteindre les 50% de licenciées femmes. Aujourd'hui nous sommes seulement à 37%. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin du mouvement sportif. Nous devons travailler ensemble à la mise en place d'une offre de pratique qui soit la plus adaptée possible aux évolutions de la société. Avec l'Éducation nationale, nous allons faire en sorte que les infrastructures sportives scolaires soient accessibles pour les publics extérieurs, et donner ainsi des créneaux aux clubs pour qu'ils puissent attirer de nouveaux pratiquants et licenciés. Sur l'accès aux postes à responsabilités, nous allons accompagner la mission de plusieurs jeunes engagés en service civique, avec le soutien de FDJ. La feuille de route est définie, et ensemble je pense que nous pouvons changer les choses. Nous avons 6 ans et demi pour le faire.



## Laëtitia Martinez

Vice-présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté en charge des questions de Sport, de Citoyenneté et d'Égalité.

Les processus sont lents mais doivent nécessairement être accompagnés d'une volonté politique forte. Chacun dans nos rôles respectifs, nous devons porter le message de la juste place des femmes dans le sport. Il faut éviter l'écueil qui fait de la femme dans le sport un effet d'affichage derrière lequel certains pourraient se retrancher. A l'inverse, ce qui est intéressant c'est d'en faire un élément structurant de la politique sportive d'une collectivité. Dans notre région Bourgogne-Franche-Comté, la question de l'égalité femmes-hommes est présente sur l'ensemble de nos dispositifs, aussi bien sur l'accès à la pratique que sur l'accès aux responsabilités. Par exemple, en termes d'accès à la pratique, la Région contractualise avec les ligues et les comités sportifs régionaux autour de cinq axes obligatoires de travail : l'un d'eux porte sur le développement de la pratique féminine. Les ligues et les comités sportifs régionaux sont donc tenus de proposer des actions en la matière.



Nous avons aussi lancé un appel à projets sur le volet « Citoyenneté », et participé ainsi à la création de sections sportives dans les clubs. En termes d'accès aux postes à responsabilités, nous avons travaillé avec l'association Femix'Sports sur la création et la structuration d'un réseau régional de femmes dirigeantes dans le sport. Je crois donc que le message passe au fur et à mesure que des actions de ce type s'établissent. Certes, des stéréotypes demeurent, qu'il faut déconstruire au quotidien. Mais les acteurs sportifs sont de plus en plus créatifs en la matière, et les choses avancent dans le bon sens.

#### *Sur la question du financement*

Au niveau régional, nous avons fait le choix de ne pas baisser les crédits affectés au budget « Sport ». C'est une question de volonté politique, et nous sommes peu de régions à avoir fait ce choix. Cela nous donne des marges de manœuvre pour travailler de manière plus spécifique sur certains dossiers, dont celui de l'égalité femmes-hommes. Sans moyens, c'est difficile de porter des choix politiques. La Région intervient aussi en termes de mise en cohérence des politiques publiques sportives menées sur son territoire. Par exemple, l'échelon régional est rarement maître d'ouvrage lors de la création d'un équipement sportif. Ce sont la plupart du temps les intercommunalités ou les communes qui créent des terrains multisports, des piscines ou des gymnases. Notre rôle est de veiller à ce que la question de la mixité des pratiques soit envisagée dès la conception des équipements. Il faut une prise de conscience aussi à ce niveau-là, et anticiper au maximum les usages et les pratiques de demain.



### **Amel Bouzoura**

Responsable « Engagement Sport » FDJ

Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

En tant que partenaire et acteur majeur du sport en France, FDJ est forcément attentive à ces enjeux sociétaux. Il y a un an et demi, notre présidente Stéphane Pallez a souhaité que l'on renforce nos engagements en matière de sport féminin. Depuis un an, nous soutenons par exemple la seule équipe cycliste féminine professionnelle française, même si son budget n'est évidemment pas comparable à celui des hommes. Nous avons coconstruit un programme appelé « Sport pour Elles », qui se décline en plusieurs actions opérationnelles. Nous agissons sur quatre piliers :

- Agir sur le terrain pour favoriser la pratique de toutes : nous avons par exemple lancé un appel à projets afin d'apporter un soutien financier et de communication à plusieurs associations qui agissent dans ce domaine.
- Soutenir le haut niveau et les grands événements sportifs : dans le cadre de la candidature de Paris 2024, nous avons travaillé sur la dimension de l'égalité des chances et activé ce partenariat à l'occasion de multiples événements.
- Mobiliser les énergies et les réseaux sportifs pour faire évoluer les mentalités : FDJ a commandé la réalisation d'une étude sur le développement du sport féminin, réalisée par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES). Je suis également administratrice de SPORSORA, une association qui regroupe les acteurs de l'économie du sport. J'y préside la commission « Sport féminin ». J'essaie de convaincre les entreprises et les annonceurs d'investir dans le sport féminin. Selon une étude de 2013, 80% des dépenses en matière de sponsoring sportif en France se faisait en faveur du sport masculin, 17% en faveur de compétitions mixtes (par exemple Roland-Garros) et 3% seulement en faveur du sport féminin. Il reste encore du chemin à faire ! Je crois pourtant qu'investir dans le sport féminin est intéressant économiquement, d'autant plus que le retour sur investissement peut se faire de multiples façons (les sportives sont par exemple plus disponibles que les sportifs). Il est possible de porter de véritables stratégies en matière de sponsoring responsable et de RSE sur cette dimension.
- Médiatiser les sportives pour donner envie : FDJ soutient deux titres de presse écrits spécialisés sur le sport féminin, à savoir Les Sportives et Women Sports. Nous communiquons aussi sur les jeunes sportives que nous soutenons par le biais du programme « Challenge ».

# ECHANGES AVEC LA SALLE

---

*Sur la question de la baisse des financements publics, sur les craintes du mouvement sportif quant à la fin des contrats aidés et sur le manque d'équipements sportifs de proximité*

Le projet de Paris 2024 a placé le département de Seine-Saint-Denis au cœur de son projet olympique. Le département va accueillir des équipements olympiques (centre aquatique, village olympique et village média), mais il est évident que cela doit s'accompagner d'un plan de développement de la pratique et du déploiement d'infrastructures sportives de proximité. La Seine-Saint-Denis est l'un des départements français où le ratio d'équipement sportif par habitant est le plus bas. Des crédits publics seront spécialement fléchés vers ce territoire pour accompagner le développement d'infrastructures. Paris 2024 ne peut pas tout résoudre, mais l'échéance olympique et paralympique doit nous permettre de mobiliser les énergies et les financements disponibles, au profit du sport pour tous.

*[Réaction]*

La Fondation de France soutient des projets « Sport Santé Insertion ». Un appel à projets porte plus spécifiquement sur le public féminin (appel à projets « Allez les Filles »). L'idée est de soutenir des projets qui utilisent la pratique sportive comme un outil d'insertion sociale pour les jeunes filles. Nous avons soutenu plus de 700 projets depuis le lancement de cet appel. Des financements sont disponibles auprès de fondations ou d'acteurs non-publics et peuvent permettre de répondre en partie à la baisse des financements publics.

*[Réaction] Sur la question de l'insertion professionnelle des jeunes filles dans les métiers du sport*

L'insertion professionnelle des jeunes filles dans les métiers du sport (enseignante, éducatrice sportive, etc) est un levier d'accès pour les jeunes filles et les femmes à la pratique sportive. On sait qu'aujourd'hui le taux moyen d'insertion professionnelle est de 30% mais quand on retire la danse et l'équitation, on tombe sur des taux extrêmement faibles. Une forte mobilisation autour de l'accès des jeunes filles aux métiers du sport est donc un axe potentiel d'action pour notre Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs.



## Nathalie Dechy

Ancienne championne de tennis

Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

### *Sur la dynamique actuelle autour du sport féminin*

Il y a une dizaine d'années, lors de ma formation à l'ESSEC, j'avais rédigé un mémoire sur le sponsoring du sport féminin. Mon directeur m'avait fait part de ses réserves, estimant que le sujet était compliqué. Aujourd'hui, je suis contente des avancées, même si beaucoup reste à faire. Je suis maintenant co-directrice de l'Engie Open de Biarritz, un tournoi de tennis féminin implanté à Biarritz, une terre de rugby. Il nous faut convaincre pour mobiliser les partenaires, les collectivités locales... Je crois beaucoup aux atouts du sport féminin, qui coûte moins cher et qui offre une visibilité différente susceptible d'intéresser les sponsors. Nous leur proposons une expérience enrichie et les taux de satisfaction sont très bons. Quand j'ai pris mes fonctions, le tournoi perdait chaque année de l'argent. Aujourd'hui le budget est à l'équilibre, mais c'est un combat quotidien.

### *Sur sa nomination au Conseil d'administration de l'Olympique Lyonnais (OL)*

J'ai intégré le Conseil d'administration de l'OL il y a tout juste un an. Lors de mes études à l'ESSEC, j'ai rencontré Jean-Michel Aulas, qui a été l'un des précurseurs en matière de football féminin. J'ai ensuite travaillé au sein du Comité de pilotage de Roland-Garros. Je crois que c'est cette expérience qui a plu aux dirigeants lyonnais. L'OL est un club très structuré, et le football est l'un des exemples à suivre en termes de puissance et d'énergie. Je suis ravie de participer à son développement.

Le tennis féminin peut s'inspirer de telles réussites, car aujourd'hui nous perdons des licenciées en France. Nous devons donner envie aux jeunes filles de faire du sport.

### *Sur sa nomination au sein de la Conférence permanente du sport féminin lancée par la ministre des Sports Laura Flessel*

Cette conférence a été installée au mois de septembre 2017. Quatre groupes de travail ont été mis en place, en matière de développement de la pratique féminine, de prise de responsabilité des femmes dans le sport, de médiatisation et de développement économique. Je siège dans ce dernier groupe. L'idée est de pouvoir recenser l'existant, notamment sur la question des données et des budgets. Ensuite, c'est d'identifier des leviers de croissance et de convaincre de l'intérêt économique du sport féminin. Cela s'inscrit donc dans la continuité de mes différents engagements personnels et professionnels.



## Julian Jappert

Directeur du Think tank *Sport et Citoyenneté*

### *Sur le développement du sport féminin*

Ce colloque a permis de dresser un état des lieux de la pratique sportive féminine, d'identifier et de discuter des principaux freins mais aussi de proposer des pistes de solutions concrètes à tous niveaux (accès à la pratique, lutte contre les stéréotypes, prise de responsabilités, médiatisation...). Je suis ravi de voir que ce sujet, que nous suivons depuis dix ans, trouve aujourd'hui de réels prolongements, en France comme en Europe.

Si les choses évoluent dans le bon sens, les efforts restent à poursuivre. Les niveaux d'activité physique ne cessent en effet de baisser, de manière globale dans notre société mais aussi de façon plus marquée chez les femmes. La gouvernance du sport française est complexe, et sur ces sujets nous devons faire preuve d'efficacité. Je crois que le défi que nous devons relever est celui de la transformation : de nos modes de vie, pour plus d'activité physique ; de notre culture, pour plus d'égalité et de mixité. Pour cela, l'engagement de tous (hommes, femmes) est nécessaire. C'est à la société civile de contraindre les pouvoirs politiques d'agir sur ces sujets.

### *Sur les positions défendues par le Think tank*

Nous militons depuis longtemps pour la création d'un observatoire qui pourrait collecter, analyser et diffuser des données et des statistiques sur les femmes et le sport en Europe, permettant ainsi des comparaisons et des interventions publiques fondées sur des données probantes. Je suis donc très satisfait de voir le travail accompli par le projet « Balance in Sport » présenté aujourd'hui, une initiative conjointe de la Commission européenne – et du Conseil de l'Europe.

Nous croyons aussi que le développement du sport féminin passe par une réponse globale, et que toutes les dimensions traitées aujourd'hui (pratique sportive, représentations, accès aux postes à responsabilité, médiatisation) sont intimement liées. C'est pour cela que nous travaillons sur ce sujet de manière spécifique (en formulant des recommandations précises en la matière), mais que nous intégrons ces réflexions dans un travail de plaidoyer plus global sur la promotion de l'activité physique pour tous, dans tous les environnements de vie.

# CONCLUSION



## Alexandre Miguel Mestre

Avocat

Ancien Secrétaire d'État portugais à la Jeunesse et aux Sports

Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Je pense qu'il est important d'adopter un discours positif ; mais pour évoluer, il est nécessaire de souligner les choses qui doivent encore changer. En matière de respect des droits des femmes, le combat est malheureusement loin d'être gagné en Europe. Les femmes sont encore souvent victimes de discriminations. Par exemple, le congé maternité n'est pas toujours respecté, y compris dans le champ sportif. L'homophobie et le sexisme restent très présents dans ce secteur. L'érotisation du corps féminin est une constante et un argument marketing. Les scandales sexuels dans le sport commencent à sortir dans la presse... En tant qu'avocat, je suis choqué par ces pratiques, mais aussi par les différences salariales, les écarts entre les primes données aux hommes et aux femmes, par les horaires de retransmissions différents selon le type de disciplines... Le droit est là pour protéger, y compris dans le champ sportif.

En termes de pratique quotidienne, nous devons répondre au manque de temps libre dont disposent les femmes pour pratiquer une activité sportive. La répartition des tâches ménagères entre les hommes et les femmes continuent de creuser un déséquilibre de ce point de vue. Parmi les solutions possibles figurent le déploiement d'une offre sportive sur le lieu de travail, ou le développement de nouveaux créneaux de pratiques, par exemple des sessions couplées avec des séances sportives proposées aux enfants et aux mères de famille.

En termes de médiatisation, les efforts sont nombreux, notamment en France, mais le langage utilisé n'est toujours pas inclusif. Nous continuons de parler de sport « féminin » alors que l'on devrait parler de sport tout simplement.

Je crois aussi que l'école et l'université sont des champs à mobiliser en priorité. Nous pouvons en faire des laboratoires d'innovations, en promouvant des activités sportives ludiques et mixtes, à l'image du korfbal.

Enfin, en termes d'accès aux postes à responsabilités, nous devons nous rendre compte qu'en continuant de la sorte, nous nous privons de talents et d'idées. Le coût social et économique de ce genre de discriminations est énorme. Pourtant, les textes et les obligations internationales existent. La charte Olympique, la charte internationale révisée de l'éducation physique et du sport de l'Unesco ou encore les constitutions de différents pays européens stipulent que l'accès aux activités sportives est un droit. En pratique ce n'est pas le cas. La réponse est en partie politique. Mon expérience au gouvernement portugais m'a appris une chose : il n'y a pas une mais plusieurs politiques sportives. Ce n'est que collectivement, en mobilisant l'ensemble des ministères de manière holistique que les choses peuvent changer. C'est aussi vrai dans la mobilisation des parties prenantes : le mouvement sportif, les collectivités locales, les partenaires économiques, les clubs... C'est une réponse collective qui permettra d'avancer et de donner corps au concept de sport pour tous.

# IDÉES MARQUANTES ET RECOMMANDATIONS

---

## Au niveau international et européen

Il existe peu de définitions et de données comparables à l'échelle européenne en matière de pratique sportive.

**Notre proposition :** formaliser l'installation d'un « Observatoire de l'égalité des sexes dans le sport » qui pourrait collecter, analyser et diffuser des données et des statistiques sur les femmes et le sport en Europe. Cet Observatoire pourrait s'appuyer sur les actions entreprises dans le cadre du projet « Balance in Sport » (initiative conjointe de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe).

De nombreuses initiatives se créent au niveau international en matière d'émancipation des femmes par le sport, mais ces initiatives sont encore peu partagées.

**Notre proposition :** Réaliser un état des lieux international des bonnes pratiques menées en faveur de l'émancipation des femmes par le sport, dès le plus jeune âge, afin d'identifier les facteurs-clés de réussite en vue de modéliser l'approche.

## Au niveau national et local

Si la part des femmes pratiquant une activité physique et sportive tend à s'accroître (40% en 2009 contre 45% en 2015) l'écart est toujours persistant entre les hommes et les femmes. Il l'est d'autant plus chez les jeunes. C'est donc auprès de ce public qu'il faut agir.

**Notre proposition :** créer des environnements propices à la pratique et développer l'intérêt des jeunes filles pour l'activité physique, en l'associant par exemple à d'autres domaines. Au sein des clubs, l'offre gagnerait à être mieux adaptée aux attentes de chacun (en termes d'encadrement, d'accès aux infrastructures, de modalités de pratique...).

La place de l'école est centrale dans le développement d'une culture sportive chez les jeunes.

**Notre proposition :** diversifier les disciplines enseignées mais aussi les façons de pratiquer (pratique mixte) ainsi que les modalités d'évaluation (notation collective). Les points de convergence entre EPS et sport scolaire et universitaire sont également à renforcer, notamment pour encourager la continuité du parcours sportif (école-collège-lycée-enseignement supérieur) et lutter contre le décrochage, mais aussi pour favoriser l'engagement des jeunes dans la prise de responsabilités. Les fédérations doivent quant à elles se rapprocher du monde scolaire.

Sur la question plus précise de la féminisation du métier de professeur d'EPS

**Notre proposition :** développer les actions de sensibilisation et d'accompagnement tout au long du parcours des élèves (orientation, formation, préparation au CAPEPS).

L'idée d'un sport inclusif n'est pas neuve. Par le passé, elle s'est matérialisée par des politiques dites « d'intégration par le sport », notamment dans les zones urbaines sensibles. L'initiative se voulait positive et porteuse d'avenir, cependant elle s'est concentrée sur les garçons et a ainsi involontairement exclu les filles.

**Notre proposition :** Agir sur l'offre d'APS en tenant compte des spécificités de chaque territoire (quartiers prioritaires de la ville mais également zones rurales...) et des freins qui leur sont propres.



La représentation que l'on se fait du sport pratiqué par les filles passe notamment par les médias. Il faut casser l'idée selon laquelle les femmes n'aiment pas ou ne suivent pas le sport. La visibilité reste encore et toujours un frein à la démocratisation du sport féminin.

**Notre proposition :** Améliorer la couverture quantitative (sous-représentation systémique) et qualitative (stéréotypes, infantilisation) dans les médias. Des actions de sensibilisation et de formation auprès des futurs journalistes sportifs seraient par exemple une piste à étudier.

Comme dans de nombreux autres domaines, le sport doit lutter fermement contre les discriminations femmes-hommes. Le sport n'est pas uniquement une affaire d'hommes : mettre en avant les qualités et les compétences d'un candidat plus que son genre doit devenir un automatisme.

**Notre proposition :** Poursuivre les politiques menées en matière de promotion de l'accès des femmes aux postes à responsabilité. Cela passe notamment par une réelle application des dispositions prévues par la loi du 4 août 2014 visant à favoriser la parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives. Cette recherche d'une plus grande diversité implique aussi de poursuivre le déploiement des plans de féminisation des fédérations sportives dans les territoires, ainsi que le développement de programmes de formation et de mentorat, à destination des femmes élues ou salariées. Cela doit s'accompagner par le renforcement de leur pouvoir décisionnaire dans les instances sportives (augmenter le nombre de femmes aux postes-clés de responsabilités, aux niveaux politique, administratif ou encore technique).

La mixité du sport est en marche. La moitié des disciplines des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) proposent déjà des épreuves mixtes. Les JOP Tokyo 2020 proposeront 18 épreuves mixtes (contre 9 en 2016 à Rio). Ce type de pratique peut favoriser le changement de regard et combattre les stéréotypes de genre, qui constituent encore l'une des premières causes de non-pratique chez les filles/femmes.

**Notre proposition :** Se servir des nouvelles pratiques mixtes développées à l'école (EPS et sport scolaire) comme socle d'expérimentation solide. Se servir de l'évolution du programme olympique pour tester de nouvelles formes de mixités dans les compétitions sportives.

**Sport and  
Citizenship**  **Sport et  
Citoyenneté**  
Sport serving society Le Sport au service de la société



 @SportandCitizen

université  
**PARIS  
DIDEROT**  
PARIS 7

**U-PC**  
Université Sorbonne  
Paris Cité



 @ParisDiderot

FONDATION  
CHANEL